

DECISION 41/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Restauration du panneau *Portrait d'un médecin* d'après Andrea del Sarto

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONSIDERANT la consultation lancée et les offres reçues,

DECIDE

De retenir l'offre des entreprises cotraitantes solidaires AL FEHER – 28 route de la vallée – 77 710 LORREZ LE BOACGE, MOSLER EI Claudia -17 rue Louis Blanc – 93 400 SAINT OUEN et SARL Jonathan GRAINLORGE-LAMOUR – 18 rue des Métiers battants – 72 130 MOULINS LE CARBONNEL pour un montant de tranche ferme de 9 675.00€ HT soit 11 610€ TTC.

Arbois, le 03 novembre 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE